

Réf: Dossier N° : 57274

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SOCIETE OUANDA PHARMA »

**Siège social : ABIDJAN - COCODY II PLATEAUX EN FACE E CARE
INTERNATIONAL, 28 BP 672 ABIDJAN 28**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21 Nov. 2018, et enregistrés au CEPICI le 27 Nov. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SOCIETE OUANDA PHARMA » .

Objet: commercialisation, promotion des produits pharmaceutiques, import-export. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - COCODY II PLATEAUX EN FACE E CARE INTERNATIONAL, 28 BP 672 ABIDJAN 28

GERANT: Madame OUANDA HELOISE EPOUSE GOORE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-30563 du 27/11/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°27392 du 27/11/2018

Pour Avis

Le CEPICI

